



# ATTESTATION DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

GIE FORMATION atteste que **M. Renaud DRUX** a suivi la formation

## **FORMATION A LA CONDUITE EN SECURITE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES A COMMANDE AU SOL**

d'une durée de 07h00 heure(s) du 16/02/2024 au 16/02/2024

Session n°SES-008360

**Nature de la formation:** Action de formation

### Objectif de la formation

Analyser la possibilité de réaliser les travaux envisagés Conduire et manoeuvrer un pont roulant de la catégorie concernée en veillant à la sécurité des personnes et du matériel Détecter les éventuelles anomalies et rendre compte

### Évaluation des acquis de la formation

M. Renaud DRUX a été évalué(e) au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessous par l'équipe pédagogique et a acquis les connaissances / compétences suivantes :

|                                                                                                                                                        | Non évalué | Non acquis | En cours d'acquisition | Acquis |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|------------|------------------------|--------|
| Etre capable de mettre en œuvre un Pont roulant avec commande en cabine de catégorie 2 en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R484 | ✓          |            |                        |        |
| Etre capable de mettre en œuvre un Pont roulant avec commande au sol de catégorie 1 en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R484    |            |            |                        | ✓      |

### Évaluation finale

## REUSSITE

Pour servir et faire valoir ce que de droit.

Aucun duplicata ne sera délivré.

Document à conserver par l'apprenant sans limitation de temps.

A TERRASSON-LAVILLEDIEU  
Le 20/02/2024

**Matthieu CONIN**  
Directeur d'Exploitation

